

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00671

Numéro SIREN : 814 956 108

Nom ou dénomination : A.P.A

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2020 sous le numéro de dépôt 9184

SAS APA

**334 B Chemin des Platanes
13100 AIX EN PROVENCE**

COMPTES ANNUELS au 31/12/2019



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.

FIDUCIAIRE PMA - ALPECC

**LE TERTIA I – POLE D'ACTIVITES AIX LES MILLES
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**

TEL. 04.42.39.87.87

Désignation de l'entreprise **Société APA** Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **334 B CHEMIN DES PLATANES** **13100 AIX EN PROVENCE**

Numéro SIRET * **8 1 4 9 5 6 1 0 8 0 0 0 1 7**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 8
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *	072	074		
	Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098		
Total général (I+II)		110	112		

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120
	Ecart de réévaluation	124	124
	Réserve légale	126	126
	Réserves réglementées *	130	130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	132
	Report à nouveau	134	134
	Résultat de l'exercice	136	136
	Provisions réglementées	140	140
	Total I	142	142
	Total II	154	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	156
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	164
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	166
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	172
	Produits constatés d'avance	174	174
	Total III	176	176
Total général (I + II + III)		180	180

RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	193 674
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 953
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **Société APA**

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9					Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 8					Néant	*
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209				210						
	Production vendue	biens	215				214						
		services *	217				218	18 000		18 000			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222						
	Production immobilisée *						224						
	Subventions d'exploitation reçues						226						
	Autres produits						230	0		0			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	18 000		18 000			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234						
	Variation de stock (marchandises) *						236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240						
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)					242	6 652		5 283			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	343			244	343		171			
	Rémunérations du personnel *						250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252						
	Dotations aux amortissements *						254	2 567		2 200			
	Dotations aux provisions						256						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	0		1			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
	Total des charges d'exploitation (II)						264	9 562		7 654			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	8 438		10 346			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						280	57 495		75 882			
	Produits exceptionnels						290						
	Charges financières						294	4 277		4 839			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				300						
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348										
	Impôts sur les bénéfices *						306	1 055		1 176			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	60 601		80 213			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	60 601	314				
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318						
	Provisions non déductibles *						322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	1 055					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247				écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	2 875					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					(Part de loyers dispensés de réintégration)	249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997						
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44, terdecies)	127						
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	Divers ZFA (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346						
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	7 036	354				
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360				
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	7 036	372				

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	3
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	3
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	3
Dérogations	3
Permanence ou changement de méthodes	4
Informations générales complémentaires	4
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	4
Etat des amortissements	4
Etat des provisions	5
Etat des échéances des créances et des dettes	5
Evaluation des immobilisations corporelles	5
Evaluation des matières et marchandises	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Charges à payer	6
Charges et produits constatés d'avance	6
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	7

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 425 745.63 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 18 000 euro set dégageant un bénéfice de 60 601.24 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes: NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	11 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 953
TOTAL	11 000		1 953
Autres participations	360 604		
TOTAL	360 604		
TOTAL GENERAL	371 604		1 953

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			11 000	11 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 953	1 953
TOTAL			12 953	12 953
Autres participations			360 604	360 604
TOTAL			360 604	360 604
TOTAL GENERAL			373 557	373 557

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	3 816	2 200		6 016
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		367		367
TOTAL	3 816	2 567		6 383
TOTAL GENERAL	3 816	2 567		6 383

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	2 200				
Matériel de bureau informatique mobilier	367				
TOTAL	2 567				
TOTAL GENERAL	2 567				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	770	770	
Groupe et associés	42 704	42 704	
Charges constatées d'avance	115	115	
TOTAL	43 588	43 588	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	158	158		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	227 441	33 767	143 028	50 647
Fournisseurs et comptes rattachés	1 002	1 002		
Impôts sur les bénéfices	1 055	1 055		
TOTAL	229 656	35 982	143 028	50 647
Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 006			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	158
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	843
Total	1 002

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	115
Total	115

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes		100	100	100	100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		9 000	18 000	18 000	18 000
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		40 587	85 305	83 589	64 223
Impôts sur les bénéfices				1 176	1 055
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		40 587	83 689	80 213	60 601
Résultat distribué				30 000	40 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		405.87	853.05	824.13	631.68
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		405.87	836.89	802.13	606.01
Dividende distribué à chaque action				300.00	400.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société APANéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	11 000	462		464		466	11 000	11 000	
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 953	474		476	1 953	1 953	
Immobilisations financières		480	360 604	482		484		486	360 604	360 604	
TOTAL		490	371 604	492	1 953	494		496	373 557	373 557	

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	3 816	552	2 200	554		556	6 016	
Autres immobilisations corporelles		560		562	367	564		566	367	
TOTAL		570	3 816	572	2 567	574		576	6 383	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	①	②	③	④	Plus ou moins-values					
						Court terme *	Long terme				
						⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
9											
10											
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591				
TOTAL						596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société APANéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	3 600
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 050
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 8 1 4 9 5 6 1 0 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société APA

ADRESSE (voie) 334 B CHEMIN DES PLATANES

CODE POSTAL 13100 VILLE AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CHERKERDJIAN Prénom(s) PIERRE

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 031270 N° Département 94 Commune L'AY DES ROSES Pays FR

Adresse : N° 334 Voie BIS CHEMIN DES PLATANES

Code postal 13100 Commune AIX EN PROVENCE Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

8 1 4 9 5 6 1 0 8 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société APA

ADRESSE (voie)

334 B CHEMIN DES PLATANES

CODE POSTAL

13100

VILLE

AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

2

Forme juridique

SAS

Dénomination

LA CORBEILLE D'ORIENT

N° SIREN (si société établie en France)

4 4 3 0 0 6 9 6 0

% de détention

49.94

Adresse :

N°

28

Voie

RUE DES CORDELIERS

Code postal

13100

Commune

AIX EN PROVENCE

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

CO 3

N° SIREN (si société établie en France)

4 9 7 5 8 2 8 8 2

% de détention

33.00

Adresse :

N°

217

Voie

RUE PHILIPPE DE GIRARD

Code postal

84120

Commune

PERTUIS

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A.P.A
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 334 bis Chemin des Platanes
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE B 814 956 108

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31/12/2019

Monsieur Pierre CHERKERDJIAN, associé unique et Président de la Société « A.P.A », a, conformément aux dispositions de l'article L227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, établi le présent rapport sur les opérations de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Malgré la crise sanitaire du Covid 19 et le confinement survenu le 16 Mars 2020, CO3 et La Corbeille d'Orient sont restés ouverts durant cette période. L'activité de La Corbeille d'Orient est restée stable.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

La SAS APA est une société, qui détient des titres de participation dans les sociétés suivantes :

- La Corbeille d'Orient (49.94 %)
- CO 3 (33%)

Elle rend un certain nombre de prestations aux sociétés qu'elle contrôle à travers une convention d'animation, de contrôle de gestion et d'assistance en matière de management.

Son activité principale est le contrôle des participations, ainsi que la vente de diverses prestations.

Le chiffre d'affaires pour cet exercice est de 18 000 € contre 18 000 € l'exercice précédent.

Par ailleurs, elle a également perçu des dividendes de ses filiales à hauteur de 57 495 € contre 75 882 € l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées globalement à 9 562 € contre 7 654 € sur l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

	31/12/2019	21/12/2018	%
Autres achats et charges externes	6 652	5 283	+25,92
Impôts et taxes	343	171	+100,58
Amortissements	2 567	2 200	+16,68
Intérêts et charges assimilées	4 277	4 839	-11,62

La société APA est une holding animatrice. De ce fait, elle facture à ses deux filiales des prestations de service pour un montant total de 1 500 € HT mensuel.

Au 31/12/2019, la trésorerie est positive pour un montant de 14 983 euros contre 8 670 euros l'exercice précédent.

Celle-ci nous permet de couvrir les besoins d'exploitation.

Nous allons maintenant passer à la lecture du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Nous passons également à la lecture des bilans, compte de résultat des filiales.

RESULTAT ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Nous portons à votre connaissance les principaux résultats de notre entreprise :

	31/12/2019	31/12/2018	%
- Résultat d'exploitation	8 438	10 346	-18,44
- Résultat financier	53 218	71 043	-25,09
- Résultat courant avant impôt	61 656	81 389	-24,24
- Résultat exceptionnel	/	/	
- Impôt société	1 055	1 176	-10,29
- Résultat net	60 601	80 213	-24,45

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'évolution et les perspectives de la société sont étroitement liées aux performances de « La Corbeille d'Orient » et de « C0 3 ».

Pour ces deux sociétés, la tendance est bonne et devrait se conforter dans les années à venir du fait de leur bonne image de marque.

Le travail que nous avons mis en place, tant sur le plan du contrôle de nos filiales que du plan de développement, devrait permettre un essor de nos filiales.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice distribuable s'élevant à 60 601,24 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 60 601,24 euros

Affecté en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 60 601,24 euros

Le montant de ce poste passant ainsi de 134 388,42 € à 194 989,66 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE CLOS LE	DIVIDENDES	MONTANT PAR TITRE	ELIGIBLES A L'ABATTEMENT 40%	NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT 40%
2018	40 000	400	40 000	-
2017	30 000	300	30 000	-
2016	-	-	-	-

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous allons vous exposer dans le détail l'activité de nos filiales.

a) SAS La Corbeille d'Orient

Malgré un contexte économique encore fragile, la clientèle reste fidèle, tant les particuliers que les restaurateurs.

Le chiffre d'affaires net de l'exercice est de 1 024 528,92 € au 30/06/2019, contre 1 093 715,09 €, l'exercice précédent, il est stable d'un exercice à l'autre.

Le taux de marge brute globale est passé de 41,21% au 30/06/2018 à 37,72 % au 30/06/2019, soit une légère baisse pour une marge brute globale de 386 406,54 €. Par ailleurs, les achats des marchandises vendues baissent de 0,61 % sur cette même période.

Nos efforts sur les achats de marchandises ont porté leurs fruits tant en termes de qualité, que de maîtrise des prix.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 922 338,80 € au 30/06/2019, contre 915 687,70 € l'exercice précédent, soit une augmentation de 0,73 %.

Le résultat diminue de 37,57 % pour s'établir à 80 603,05 € après impôt, contre 129 115,64 € l'année précédente.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

	30/06/2019	30/06/2018	%
Achats de marchandises	586 301	677 798	-13,50
Variation de stock de marchandises	43 710	-43 934	+199,49
Autres achats et charges externes	93 299	96 877	-3,69
Impôts et taxes	4 032	4 413	-8,65
Salaires	132 985	125 195	+6,22
Charges sociales du personnel	38 219	34 362	+11,22
Dotations aux amortissements et provisions	14 482	11 844	+22,28
Intérêts et charges assimilées	556	506	+9,93

Après déduction des amortissements, des provisions et de l'impôt sur les sociétés, notre résultat net s'établit à 80 603,05 €, contre 129 115,64 € l'exercice précédent.

Notre valeur ajoutée s'élève à 293 108 €, et représente 28,61 % du chiffre d'affaires hors taxes, contre 353 849€ en 2018.

Notre excédent brut d'exploitation s'élève à 117 872 € et représente 11,50 % du chiffre d'affaires hors taxes, alors que l'année précédente le montant était de 189 878 €.

Notre résultat d'exploitation s'élève à 103 882 € et représente 10,14 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Au point de vue financier, au 30/06/2019, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- le fonds de roulement s'établit à 126 607 €,
- le besoin en fonds de roulement s'établit à 118 230 €.

Notre niveau d'endettement s'élève à 22 922,39 €, contre 35 091,27 € l'exercice précédent.

La trésorerie a diminué en passant de 14 369 € en 2018 à 8 378 € en 2019.

Le niveau de nos fonds propres diminue légèrement sur l'exercice pour atteindre un montant de 288 365,33 € soit -12,86 % et couvre largement nos besoins d'exploitations.

Nous allons maintenant passer à la lecture du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

RESULTATS

	30/06/2019	30/06/2018	%
- Résultat d'exploitation :	103 882	180 153	-42,34
- Résultat financier :	-556	-506	-9,93
- Résultat courant :	103 326	179 647	-42,48
- Résultat exceptionnel :	750	-2 170	+134,57
- Impôts société	23 473	48 362	-51,46
- Résultat net :	80 603	129 116	-37,57

b) SAS CO 3

Le magasin de PERTUIS continue sa progression. La stratégie commerciale axée sur des produits de qualité nous assure une bonne image auprès de notre clientèle.

Nous améliorons également notre marge par rapport à l'année précédente. Nous avons recherché des produits de qualité, mais en veillant au prix de nos achats.

Le chiffre d'affaires net de l'exercice au 31/12/2019 est de 484 538,81 €, contre 510 025,92 € l'exercice précédent, soit une baisse de 6 %.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 445 637,77 € au 31/12/2019, contre 434 127,12 € l'exercice précédent, soit une augmentation de 2,65 %.

Les postes de charges les plus importants sont les suivants :

	31/12/2019	31/12/2018	%
Achats de marchandises	248 541	256 284	-3,02
Variation de stock de marchandises	11 157	-14 791	175,43
Achats de matières premières	3 785	3 973	-4,72
Autres achats et charges externes	74 088	78 931	-6,14
Impôt et taxes	2 564	2 928	-12,44
Salaires	78 408	77 233	+1,52
Charges sociales	19 668	21 483	-8,45
Dotations aux amortissements	7 418	7 932	-6,48
Intérêts et charges	359	550	-34,81

Notre marge brute globale diminue de 16,44 %, en valeur, pour s'établir à 221 055,60 €, soit 45,62 % de notre chiffre d'affaires, contre 51,87 % en 2018. Afin de satisfaire notre clientèle, nous veillons à ne pas répercuter entièrement et directement la hausse des prix.

Notre valeur ajoutée s'élève à 146 967,12 € et représente 30,33 % du chiffre d'affaires hors taxes, ce qui représente une baisse de 20,83 % par rapport à l'année précédente.

Notre résultat d'exploitation s'élève à 39 426,49 € et représente 8,14 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Le résultat net de l'exercice est de 33 084,93 €, en baisse de 48,74 % par rapport à l'exercice précédent.

Au point de vue financier, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- le fonds de roulement s'établit à 56 229,39 €,
- le besoin en fonds de roulement s'établit à 20 807,52 €.

La trésorerie existante au 31/12/2019 est positive et s'élève 35 421,87 €.

Notre situation financière est bien équilibrée et reste stable avec des capitaux propres de 61 976,93 €.

Nous allons maintenant passer à la lecture du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

RESULTATS

	31/12/2019	31/12/2018	%
- Résultat d'exploitation	39 426	81 533	-51,64
- Résultat financier	-359	-550	-34,81
- Résultat courant	39 068	80 983	-51,76
- Résultat exceptionnel	/	/	NS
- Impôts société	5 983	16 440	-63,61
- Résultat net	33 085	64 543	-48,74

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité des filiales.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L-227-10 du Code du Commerce, l'associé unique prend acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la société et l'associé unique Président à savoir :

1 SAS La Corbeille d'Orient dont Monsieur Pierre CHERKERDJIAN est Président et associé

Une convention d'animation, de contrôle de gestion et d'assistance en matière de management a été signée entre les deux sociétés et le montant de la prestation de services facturée sur l'exercice est de 12 000 € HT.

2 SAS CO 3 dont Monsieur Pierre CHERKERDJIAN est Président et associé

Une convention d'animation, de contrôle de gestion et d'assistance en matière de management a été signée entre les deux sociétés et le montant de la prestation de services facturée sur l'exercice est de 6 000 € HT.

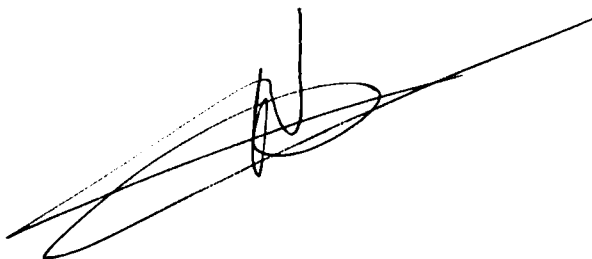
3 Compte courant groupe LA CORBEILLE D'ORIENT

Le compte courant groupe de la société LA CORBEILLE D'ORIENT s'élève à 42 703,92 euros au 31/12/2019 et n'est pas productif d'intérêts.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Mr Pierre CHERKERDJIAN,
Président



A.P.A
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 334 bis Chemin des Platanes
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE B 814 956 108

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 AOUT 2020

L'an deux mille vingt,
Le 31 Août,
A 18 heures,

Monsieur PIERRE CHERKARDJIAN,
Demeurant 334 bis Chemin des Platanes
13100 AIX EN PROVENCE

Associé unique de la société APA,

I – A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la société, Monsieur Pierre CHERKARDJIAN, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019.

II – A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2019 s'élevant à 60 601,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	60 601,24 euros
Affecté en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à	60 601,24 euros
Le montant de ce poste passant ainsi de 134 388,42 € à 194 989,66 €	

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE CLOS LE	DIVIDENDES	MONTANT PAR TITRE	ELIGIBLES A L'ABATTEMENT 40%	NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT 40%
2018	40 000	400	40 000	-
2017	30 000	300	30 000	-
2016	-	-	-	-

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, savoir :

1 SAS La Corbeille d'Orient dont Monsieur Pierre CHERKERDJIAN est Président et associé

Une convention d'animation, de contrôle de gestion et d'assistance en matière de management a été signée entre les deux sociétés et le montant de la prestation de services facturée par A.P.A à la fille, sur l'exercice clos le 31/12/2019, est de 12 000 € HT.

2 SAS CO 3 dont Monsieur Pierre CHERKERDJIAN est Président et associé

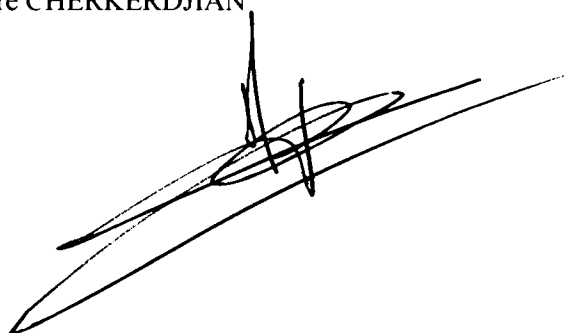
Une convention d'animation, de contrôle de gestion et d'assistance en matière de management a été signée entre les deux sociétés et le montant de la prestation de services facturée sur l'exercice clos le 31/12/2019, est de 6 000 € HT.

3 Compte courant groupe LA CORBEILLE D'ORIENT

Le compte courant groupe de la société LA CORBEILLE D'ORIENT s'élève à 42 703,92 euros au 31/12/2019 et n'est pas productif d'intérêts.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Pierre CHERKERDJIAN



A.P.A
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 €
Siège social : 334 bis Chemin des Platanes
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE B 814 956 108

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 AOUT 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2019 s'élevant à 60 601,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 60 601,24 euros

Affecté en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 60 601,24 euros
Le montant de ce poste passant ainsi de 134 388,42 € à 194 989,66 €

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE CLOS LE	DIVIDENDES	MONTANT PAR TITRE	ELIGIBLES A L'ABATTEMENT 40%	NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT 40%
2018	40 000	400	40 000	-
2017	30 000	300	30 000	-
2016	-	-	-	-

A AIX EN PROVENCE, le 31/08/2020

L'associé unique.

Monsieur Pierre CHERKERDJIAN,

